



COMITÉ D'INTERET LOCAL BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975-J.O. du 20-02-75, mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993- W832000354

Siège social : 517 Corniche Bonaparte - 83500 La Seyne sur Mer –

courriel : cilbme@outlook.fr

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du CIL de Balaguier-Le Manteau-L'Eguillette qui se tiendra le

Samedi 7 décembre 2024

à partir de 9 h30

à La Batterie Bonaparte - Chemin de Balaguier - La Seyne sur Mer

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Mise à jour des cotisations 2024-2025
- 2- Rapport moral et rapport d'activité – Candidatures au CA
- 3- Rapport financier
- 4- Rénovation de la corniche
- 5- La vitesse sur la corniche entre le musée de Balaguier et le fort de l'Eguillette- Ligne continue sauf devant les entrées (un marquage de type T'2)pour éviter les dépassements dangereux
- 6- Les nuisances sonores à Tamaris et Balaguier - Le Restaurant Le Père Louis
- 7- Monaco Marine : nuisances
- 8- L'augmentation des bateaux de croisière : pollution atmosphérique
- 9- Le parking du Régina et sécurité sur l'avenue Corse Résistante : éclairage et école Pagnol aux heures de rentrée et sortie
- 10- La friche des anciens Chantiers du Midi (CNIM). Devenir du terrain.
- 11- Risque nucléaire : distribution des comprimés d'iode. Réponse du préfet.
- 12- Animations prévues : Loto dans le cadre du Téléthon et vide grenier
- 13 -Problème de circulation sur la corniche Giovannini jusque sur le port : où en sont les aménagement pour la traversée du port ?
- 14- Questions diverses

L'ordre du jour reste ouvert :

Si vous avez des questions particulières supplémentaires à poser ou un sujet que vous souhaitez que nous abordions lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous écrire avant l'AG, nous les ajouterons à l'ordre du jour de celle-ci.

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature doivent en informer dès à présent le CIL. Vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information au siège social de notre association.

Par ailleurs, nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.

Un apéritif convivial sera offert à l'issue de la réunion.

Comptant sur la présence de tous, je vous prie, cher(e) adhérent(e), de croire en l'assurance de mes salutations les meilleures.

La présidente
Camille Mercinier